



Schemas électroniques et propriété intellectuelle

Par **Richardplus**, le **13/02/2011** à **20:11**

Bonjour,
Un schéma électronique est-il libre de droit ? Internet a popularisé la pratique du "reverse engineering" qui consiste à étudier le schéma électronique d'un appareil, en faire un clone et le commercialiser. Nombre d'entreprises se lancent dans ce commerce fructueux qui permet à quiconque armé d'un fer à souder de fabriquer des appareils à des coûts dérisoires.
Est-ce légal ? Ces appareils remplissent la même fonction mais n'ont pas le même "design" ni le même nom, peut-on parler de contrefaçon ?
Merci d'avance.